

PRÉFET DE L'AUDE

ARRETE PREFECTORAL n° 2012139-0003
fixant la liste des candidats aux élections législatives du 10 juin 2012
pour la 3^e circonscription

Le Préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU** le code électoral, notamment son article R 101 ;
- VU** le décret n°2012-558 du 25 avril 2012 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale les 10 et 17 juin 2012 ;
- VU** les déclarations de candidatures à l'Assemblée nationale déposées en vue du scrutin du 10 juin 2012 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

A R R Ê T E :

ARTICLE 1er.- La liste des candidats et leurs remplaçants est arrêtée ainsi qu'il suit pour le scrutin du 10 juin 2012 dans la 3^{ème} circonscription du département de l'Aude.

TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
n° 1	Marie-Ange	LARRUY	Pierre	THIOLLIÈRE
n° 2	Maria	LESOEUR	Jérémy	FONTUGNE
n° 3	Lidwine	KEMPF	Christophe	BONNAUD
n° 4	Marie-Josée	SUTTER	Paul	GUASCH
n° 5	Jean-Paul	DUPRÉ	Hélène	GIRAL
n° 6	Jacques	CROS	Françoise	ROTHWILLER
n° 7	Patrick	DHERSIN	Danièle	BAHU
n° 8	Emmanuel	BRESSON	Sylvie	ROMIEU
n° 9	Jean-Pierre	QUAGLIERI	Angélique	GERIER
n° 10	André	ARRANS	Mohamed	RABAH
n° 11	Domínique	GALONNIER	Véronique	KONTOWICZ

ARTICLE 2.-

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aude, les maires de la 3^{ème} circonscription législative du département de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les mairies de la 3^{ème} circonscription.

Carcassonne, le 18 MAI 2012
Le préfet,



Eric FREYSSELINARD